



Modalités de Inscription et Paiement

(salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi)

Vous allez suivre une formation à l'IFLS

Modalité d'inscription

Avant toute inscription, vous devez passer :

- d'un entretien préalable afin de définir vos objectifs, vos problématiques, vos disponibilités et votre personnalité
- un test de langue d'une durée de 1 à 2 heures selon la formule / programme choisi

Établissement de votre devis + votre programme + proposition de planning

Après Bon pour accord :

- Convention de formation (entreprise, OPCO, financeur)
- Signature de subrogation de paiement avec votre OPCO possible
- Élaboration définitive de votre planning
- Convocation entrée de formation

Le 1^{er} jour

- Fiche d'inscription
- Règlement intérieur de l'IFLS
- Remise de votre Planning définitif
- Nom de votre professeur
- Attestation d'entrée en formation
- Feuille d'émargement à signer lors de chaque cours

Modalité de paiement

Paiement à la fin de la formation après remise de :

- Établissement de la facture (facture tous les 2 mois si la formation est supérieure à 3 mois)
- Feuilles d'émargement signées
- Attestation de sortie de formation
- Certificat de fin de formation avec niveau d'entrée et de sortie

Les moyens de paiement acceptés :

- Chèque à l'ordre de l'IFLS
- Virement bancaire

Vous allez passer un examen à l'IFLS

TOEIC

Modalité d'inscription

Délai : 3 à 4 semaines avant la date de l'examen

- Fiche d'inscription
- Paiement du montant de l'examen

Modalité de paiement

Paiement à l'inscription si non compris dans le montant de la formation

Les moyens de paiement acceptés :

- Chèque à l'ordre de l'IFLS
- Virement bancaire

Traduction et Location de salle

Au préalable : devis

Un acompte peut être demandé selon la prestation et son montant

Paiement à la fin de la prestation ou mensuel (notamment pour la location de salle)